

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations francoafricaines

Au sommaire

- P. 2 TOGO Des élections législatives peu convaincantes
Dimas Dzikodo : « La réalité est que la majorité des électeurs ont voté pour l'UFC ».
- P. 4 FRANÇAFRIQUE Pas de Kärcher pour les réseaux de la Centrafrique
Robert Bourgi a été fait chevalier de la légion d'honneur par Nicolas Sarkozy
- P. 5 FRANCE-RWANDA Des assassins parmi nous ?
L'ancien sous-préfet rwandais Dominique Ntawukurirayo a été arrêté à Carcassonne pour « génocide, complicité de génocide et incitation directe et publique à commettre le génocide ».
- P. 6 FRANCE-AFRIQUE Mission impossible ?
Une mission d'information parlementaire sur les relations franco-africaines vient d'être créée en toute discrétion.
- P. 7 GUINÉE CONAKRY Un combat usurpé
Le 10 janvier 2007, éclatait une grève générale, noyée dans le sang par le régime de Lansana Conté. La nomination d'un Premier ministre de consensus n'a rien changé huit mois plus tard. La mafia et les politiciens tirent toujours les ficelles. Avec la bénédiction de la France.
- P. 8 CONGO BRAZZA Sassou, Ntumi : les masques tombent
Comment le président congolais a nommé au poste de conseiller à la présidence un criminel de guerre notoire qu'il qualifiait, il n'y a pas si longtemps, « d'illuminé ».
- P. 9 CAMEROUN Biya à l'Élysée
Après Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso, Nicolas Sarkozy a reçu, le 26 octobre, Paul Biya, président du Cameroun depuis 1982. Plus ça change, plus c'est la même chose.
- P. 10 CÔTE D'IVOIRE Un paysage politique en pleine recomposition
Le rapprochement Gbagbo-Soro détourne l'attention des médias sur une situation des Droits de l'homme déplorable.
- P. 11 BURKINA FASO Thomas Sankara au bon souvenir de Blaise Compaoré
Vingt ans après la mort du jeune leader, de nombreux partisans manifestent.
- P. 12 COMORES Nouveau recul
Malgré ses promesses, le nouveau président des Comores amorce une marche arrière

Éditorial

Développement séparé

Plusieurs sondages d'opinion récents montrent le renforcement des stéréotypes concernant la façon dont les Français voient l'Afrique et les Africains. Selon le baromètre AFD-Ifop du 13 septembre 2007, les Français sont attachés à l'aide au développement. Ils sont sensibles au rôle de leur pays et légitiment son action : 75% estiment que la France joue un rôle majeur dans l'aide publique au développement. Prêts à s'investir personnellement en faveur des pays en développement à 56%, ils souhaitent que les efforts qui y sont consacrés par la France se maintiennent (51%).

À côté de cela, selon un sondage CSA du 19 octobre publié dans *Le Parisien*, 49% des personnes interrogées répondent que les tests ADN pour le regroupement familial sont « une bonne chose » parce que cela permet de savoir si les candidats « sont bien issus de la même famille » et 43% une mauvaise chose parce que c'est « contraire aux valeurs de la société française ». Sur le même sujet un autre sondage *OpinionWay* pour *Le Figaro* et *LCI* effectué les 10 et 11 octobre prétend lui que 56% des Français sont favorables à l'utilisation des tests ADN dans le cadre d'un regroupement familial contre 44% qui y sont opposés. Apparemment aucun indécis n'a été consulté. Une large majorité se déclare également favorable à la limitation du regroupement familial et à l'établissement de quotas.

Ces deux catégories de sondages illustrent deux traits marquants de la mentalité prévalente en France : le paternalisme et la xénophobie. Les Africains ont besoin de nous chez eux et nous ne voulons pas d'eux chez nous. C'est cela qu'il faut entendre par l'histoire commune et les liens dont parlent Sarkozy et son conseiller Guaino.

Si les Français étaient mieux informés, ils nourriraient moins d'illusions sur leur générosité. Serge Michailof, ancien directeur des opérations de l'Agence française de développement, dans son livre *À quoi sert d'aider le Sud* (Economica 2006) déclare « Les huit-dixièmes de l'aide dite directe actuelle, qui est déjà passée de 3,5 à 1,7 milliard d'euros en dix ans, est virtuelle : elle ne finance pas de vrais programmes d'action ou de coopération. » Il affirme que les chiffres sont « gonflés » en incluant les annulations de dettes, les frais de scolarité des étudiants étrangers et même une partie des dépenses en faveur de la francophonie. Il s'interroge sur le rôle de la France, dont la « forte implication en Afrique » francophone n'a pas empêché la région d'accumuler un « retard de développement important ». Pour dire les choses plus crûment, l'aide est fictive, elle ne sert qu'à promouvoir l'image et les intérêts français et elle a enfoncé les Africains dans la pauvreté.

L'autre fantasme entretenu dans la population française est celui de l'horreur de l'immigration africaine. Le sondage sur les tests ADN publié par *Le Figaro* a été commenté par Brice Hortefeux sur *France Inter*. « C'est la deuxième ou troisième enquête consécutive qui montre que nos compatriotes approuvent très massivement la loi que j'ai présentée concernant la maîtrise des flux migratoires ». Le populisme xénophobe est une corde qu'un politique devrait se garder de faire vibrer, sachant à quelles conséquences cela peut conduire. Manifestement, c'est un thème essentiel de la politique de l'actuel président et de ses proches. Henri Guaino, interviewé par Alain Auffray et Antoine Guiral, le 20 octobre, dans *Libération*, déclare : « Aujourd'hui, avec l'immigration, la mondialisation, la désintégration du travail, il y a un problème identitaire ». Dire qu'il y a un problème à accueillir des Africains, seules cibles de la loi Hortefeux, mais pas à avoir un président issu de l'immigration hongroise, cela porte un nom.

Odile Tobner

Togo

Le RPT continuera à régner, l'UFC à crier et les Togolais à souffrir



Le résultat des dernières législatives a été sans surprise. Le

Rassemblement du peuple togolais (RPT) s'est assuré de la victoire grâce à un découpage électoral sur mesure et à l'achat massif de votes.

Je suis arrivé hier seulement, mais on sent dans l'air une atmosphère particulièrement triste, un poids qui accable les Togolais, qui, une nouvelle fois, ont voulu y croire, et se sont fait encore voler tout espoir. Pourtant, à l'international, comme localement, tout le monde reconnaît l'exemplarité du scrutin, la transparence, l'absence de pressions, de violence et de chaos qui marquaient jadis chaque élection. Cette fois-ci, les fraudes massives ne semblent pas avoir été commises comme

d'habitude, et l'on voit se dessiner une nouvelle forme d'organisation mafieuse, qui continue à servir les intérêts des « puissances » et des « puissants », tout en donnant l'allure d'une situation « démocratique » normale. Un peu comme au Burkina-Faso.

«Cadeautages» à tous les étages

Les gens racontent qu'après la première semaine de campagne, qui s'était déroulée dans une atmosphère apaisée, on entendait parler un peu partout du Comité d'action du renouveau (CAR), parti du Premier ministre et deuxième parti d'opposition, qui devait être plébiscité par les Togolais, pour sanctionner les deux partis s'affrontant traditionnellement, le RPT au pouvoir et l'Union des forces de changement (UFC), du fils du leader de l'indépendance Sylvanus Olympio.

La deuxième semaine, la machine à corrompre du pouvoir en place s'est mise à fonction-

ner jusqu'au jour du vote. Tandis qu'au nord du Togo, les chefs de canton étaient achetés à coup de voitures, de motos et d'enveloppes bien grasses, on distribuait un peu partout, du sel, de l'essence, du maïs, du riz, et des billets de 1 000 francs CFA aux populations, les chefs de cantons se chargeant de redistribuer aux chefs de quartiers, etc. Comme rapporte un observateur, dans les villages, en brousse, les gens déclarent « *ne rien comprendre à la politique* ». Ils votent « *par rapport à ce qu'on nous donne* ». Le reste ? ils ne veulent rien savoir. C'est ainsi qu'on verra, non loin de Lomé, des gens réclamer leur 1000 F CFA pour avoir « *bien voté* »...

Au sud du pays, et en particulier à Lomé, ce sont les opposants « radicaux » qui remportent la victoire des urnes. En effet, l'UFC sort grand vainqueur, loin devant tous les autres, mais ce n'est pas pour autant que leurs sièges à l'assemblée sont acquis. La Cour consti-

TÉMOIGNAGE

Dimas Dzikodo : «La victoire du RPT est amère et difficile »

Enjeu majeur pour la pacification du pays, après le coup d'État électoral d'avril 2005, les élections législatives au Togo se sont déroulées le 14 octobre dernier, en présence d'observateurs de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la francophonie et de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui ont estimé le déroulement de la consultation satisfaisant et transparent. Dimas Dzikodo, directeur de publication du journal le *Forum de la Semaine* commente le résultat de ces élections.

Billets d'Afrique. La campagne législative togolaise semble s'être déroulée dans le calme et dans le respect du débat démocratique, ce qui tranche avec le climat de la présidentielle d'avril 2005. Comment expliquez-vous ce relatif apaisement ?

Dimas Dzikodo. Il faut saluer le calme et la sérénité qui ont entouré ce scrutin. Faure Gnassingbé savait que tout dérapage du processus électoral sonnerait le glas de son régime. L'opposition, qui s'illusionnait de remporter ce scrutin, y a également contribué.

C'est la conjonction de ces deux éléments qui a permis de déjouer les pronostics les plus sombres de tous ceux qui pariaient que la violence, une arme de prédilection du RPT, s'inviterait au cours de cette confrontation politique.

BdA. N'est-il pas étonnant que la plupart des partis aient accepté d'aller aux élections malgré un découpage électoral très favorable au RPT et des listes électorales inchangées depuis 2005 ? Pensaient-ils avoir suffisamment de garanties quant à la transparence du scrutin ?

D.D. C'est vrai que le découpage électoral actuel pose problème, car, dans certaines circonscriptions électorales, il faut cent mille électeurs pour un siège dans le sud du pays, alors que dans d'autres, celles du Nord, il en faudrait dix mille. Qu'importe, tous les acteurs majeurs de la vie politique nationale ont accepté d'entrer dans la compétition avec un schéma *a priori* défavorable à une partie. Et les résultats sont là, semblant démontrer que le peuple togolais est un peuple sado-masochiste. Ce qui est loin de la réalité sur le terrain. La classe politique dans les réformes

annoncées devra examiner ce point pour qu'aux prochaines législatives les populations soient mieux représentées à l'Assemblée nationale. Quant à la liste électorale elle a évolué car il y a eu au début du processus électoral un recensement général de la population.

BdA. Quel a été, selon vous, le niveau de transparence de ce scrutin, du vote à la proclamation des résultats, en passant par le dépouillement des bulletins ? Les observateurs internationaux ont-ils fait correctement leur travail ?

D.D. Globalement, le niveau de sincérité de ce scrutin tranche par rapport aux autres scrutins que le Togo a connus. La seule tache noire de tout ce processus reste la pénurie orchestrée des timbres d'authentification, le taux élevé de bulletins nuls, plus important que le niveau d'abstention, et l'attitude de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), supposée indépendante et impartiale, dans son refus d'examiner le recours introduit par l'UFC, qui se plaint, à juste titre, des quarante mille votes en sa faveur annulés par des bureaux de vote accusés de corruption. Les observateurs

tutionnelle devra trancher. Mais comment gouverner un pays quand la capitale est totalement acquise à l'opposition ?

Résultats sans surprise

Les résultats au niveau national attribuent 50 sièges au RPT, 27 à l'UFC et seulement 4 au CAR de M^e Agboyibo, l'actuel Premier ministre. Les « indépendants », qui avaient fleuri un peu partout, et qui se voyaient déjà à l'Assemblée n'ont rien obtenu.

Ces chiffres reposent sur un scandale, qu'il aurait fallu dénoncer bien plus tôt : le découpage électoral du pays, mis en place et hérité du temps de Gnassingbé Eyadéma, qui attribue de très nombreux sièges dans les régions du nord, moins peuplées, et très peu dans le sud traditionnellement favorable à l'opposition. L'autre point qui fait débat, c'est la question des bulletins nuls, nombreux à avoir été écartés puisque ne respectant pas scrupuleusement le code électoral qui prévoit une croix, ou une empreinte digitale face à la case du candidat choisi. Les bulletins de ceux qui ont par exemple signé dans la case au lieu de faire une croix sont considérés comme invalides. L'UFC estime avoir été la principale victime de cette situation. UFC et CAR, au lieu d'expliquer comment voter, comme ils l'avaient très bien fait en 2005, ont passé

ont eu une attitude politique par rapport aux résultats. Ils connaissaient tous la réalité des résultats, mais ont certainement estimé qu'une alternance incarnée par l'UFC à la suite de ce scrutin provoquerait des soubresauts risquant de plonger le Togo dans l'abîme.

Il n'y a aucune logique dans les résultats incohérents affichés par la Ceni. Mais le Togo a besoin de calme et de la reprise de la coopération. C'est ce fil d'Ariane qui a conduit les éloges dithyrambiques de ces observateurs et en particulier ceux de l'UE dont l'attitude a choqué les Togolais.

BdA. Il paraissait inconcevable que le RPT obtienne la majorité des voix, depuis la répression violente du printemps 2005. Au-delà des fraudes dénoncées par l'UFC, quelle est la signification du vote RPT ?

D.D. La victoire du RPT est amère et difficile à avaler, car elle dément deux réalités, d'abord la sanction par le suffrage universel des leaders de l'opposition, qui, depuis un an, ont parti-cipé au gouvernement RPT, et la contestation populaire ouverte du régime pour sa mauvaise gouvernance des affaires du pays. La réalité est que la majorité des électeurs a voté pour l'Union des forces de changement¹.

BdA. Comment envisagez-vous l'avenir du processus démocratique au Togo après ces élections ? Quel rôle peut jouer la communauté internationale (la France) ?

leur temps à se tirer dans les pattes, ce qui a bénéficié au RPT qui veut garder le pouvoir. Alors, on peut certes se réjouir que le scrutin se soit passé sans violence. On peut également se réjouir de voir les Togolais parler librement, sans peur, de politique, sans s'inquiéter d'être suivis, menacés, arrêtés, disparus ou tués. Dans un pays qui a tant souffert, cette conquête de liberté soulage un peu les cœurs. Mais cela a-t-il vraiment un sens si c'est là l'unique liberté, et que la faim et la misère continuent à sévir partout ?

Retour à la case misère

Ce qui est sûr : l'Europe a eu des élections propres, le RPT reste en place et bien en place, l'UFC continuera à crier, et les Togolais à souffrir. Le port de Lomé continuera à ravitailler les pays voisins enclavés, et à exporter les richesses du Togo, ceux qui les exploitent continueront à s'enrichir... Les panneaux qui criaient « Non à l'impunité ! » seront remplacés par des pubs vantant les mérites de multinationales françaises des télécoms, et Sarkozy continuera à traiter avec ses « amis chefs d'État » quand bien même ceux-ci seront arrivés au pouvoir sur un bain de sang, et se seront maintenus en achetant leur victoire...

Sebastian Alzerreca

D.D. Le duel de l'UFC et du RPT sur le décompte des bulletins nuls devra trouver une issue sérieuse sinon, demain, l'engouement populaire qu'il y a eu autour de ce scrutin va retomber comme un soufflé.

Faure a fait un parcours sans faute depuis le début de ce processus mais son intégrité morale risque de se noyer dans les appétits gloutons de son parti qui dispose d'une majorité parlementaire qui défie son impopularité dans le pays, du sud au nord.

Pour finir, il est impérieux de souligner que la communauté internationale, la France, l'UE et les autres partenaires au développement ne doivent pas se noyer dans un satisfecit béat exprimé face à ce scrutin. Ils ont un devoir de vigilance envers ce pays où la dynastie et la royauté sont en train d'être légitimées avec un ravalement démocratique de façade. Bref, que la chape de plomb ne tombe pas sur le cri du pauvre peuple togolais !

Propos recueillis par Fabrice Tarrit

1. L'UFC a en effet obtenu ses meilleurs scores dans les circonscriptions les plus peuplées du Sud, tandis que le RPT « faisait le plein » au Nord, dans des circonscriptions peu peuplées. Dans l'absolu, et dans l'attente des résultats de Lomé, l'UFC a donc probablement obtenu plus de suffrages que le parti vainqueur au plan national. C'est le résultat de l'incohérence du découpage électoral, dénoncé par Dimas Dzikodo dans cette interview (NDLR).

Duel fratricide au sommet

Comme *Billets d'Afrique et d'Ailleurs* (n° 161, septembre 2007) l'avait déjà relaté, la rivalité entre le président togolais, Faure Gnassingbé et son demi-frère Kpatcha, tout-puissant ministre de la Défense, est source de graves inquiétudes pour l'avenir du Togo. Si les deux s'entendent comme larrons en foire sur la confiscation du pouvoir, ils sont opposés sur la stratégie et la gestion de cette confiscation. En fait, au sommet de l'État, les deux frères jouent chacun sa partition. Kpatcha estime avoir le charisme et la force de caractère de leur père Eyadéma. C'est d'ailleurs dans la circonscription de Kara, bastion de son père que Kpatcha a recueilli 85 % des voix aux dernières législatives. Nombreux sont les membres du clan à penser qu'il est « l'homme de la situation » qui peut incarner la continuité et à même de faire des réformes.

Dans ce contexte tendu entre les deux héritiers, les bruits de coup d'État planent. Dans une interview donnée au *Monde*, le 19 octobre dernier, Kpatcha démentait mollement ces rumeurs et il ajoutait : « Mais si le pays arrivait à une situation de blocage politique, l'armée n'hésiterait pas à entrer en jeu. » On l'en croit malheureusement capable. **RDB**

Majorité pour le RPT

D'après les résultats provisoires partiels communiqués par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le Rassemblement du peuple togolais (RPT, au pouvoir) aurait remporté la majorité absolue au Parlement avec 50 sièges sur 81, contre 27 sièges à son éternel rival, l'Union des forces de changement (UFC) de Gilchrist Olympio.

Quatre reviendraient au Comité d'action du renouveau (CAR) de Yawovi Agboyibo, l'actuel Premier ministre et ancien opposant, sans doute sanctionné pour sa participation au gouvernement. L'UFC a dénoncé de nombreuses irrégularités et exigé le recomptage des voix. Les chiffres devront être validés par la Cour constitutionnelle, après l'annonce des résultats des 6 circonscriptions de Lomé, en principe acquises à l'UFC, mais dont la Ceni conteste la validité.

FRANCE

Pas de Kärcher pour les réseaux de la Françafrique...

Robert Bourgi a été fait chevalier de la Légion d'honneur, le 27 septembre par Nicolas Sarkozy. Non content d'honorer un des piliers des réseaux français, le président de la République a rendu hommage à leur fondateur, Jacques Foccart.

C'est Renaud Dutreil qui est à l'origine de la proposition, et Claude Guéant qui a suggéré au président de la République de remettre lui-même la distinction à Robert Bourgi¹. Si Sarkozy a accepté, c'est, dit-il, pour « [permettre] à la France de récompenser l'un de ses grands serviteurs. » Comprenez grand serviteur de la Françafrique... Issu d'une famille de négociants libanais en Afrique, Robert Bourgi, officiellement avocat de profession depuis 1993, fut l'un des proches de Jacques Foccart. Il a animé, aux côtés de Jacques

Toubon et de l'ancien ministre de la Coopération Michel Aurillac, le Club 89 (club créé à l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, et défini par F.X. Verschave comme « un forum foccartien, RPR tendance bunker », qui jouait à la fois le rôle de réseau d'influence et de pompe à fric). Il fut également l'un des artisans de la réhabilitation (éphémère...) de Mobutu sur la scène internationale en 1994, quand la Françafrique avait besoin du Zaïre pour mener sa guerre génocidaire au Rwanda. En 1995, il faisait partie de la cellule africaine *bis*, sous la direction de Jacques Foccart et de Fernand Wibaux. En 1998, il concoctait une équipe d'observateurs « au-dessous » de tout soupçon pour avaliser les élections frauduleuses au Gabon. Le journal *Le Monde* révélait à cette occasion un courrier de Robert Bourgi adressé à Omar Bongo qui se concluait par ces mots : « *Allez Papa, vous nous reviendrez (...) en triomphateur des élections* ». Outre les services rendus à « papa » Bongo, Robert Bourgi continue à

jouer le rôle d'homme de confiance, d'avocat ou d'émissaire de l'ombre pour un certain nombre de potentats : il fut par exemple le conseiller d'Abdoulaye Wade jusqu'à récemment. Il a également, avec Claude Guéant, eu le privilège d'être invité à déjeuner par Denis Sassou Nguesso²...

Selon la *Lettre du Continent* du 19 avril 2007, ce « *fidèle de Jacques Chirac (...) est discrètement présent dans les coulisses des dossiers africains de Nicolas Sarkozy depuis au moins dix-huit mois* ». Il fut en effet l'un des rares invités de Sarkozy à la cérémonie de passation des pouvoirs le 16 mai 2007. Quelques mois auparavant, le candidat de la « rupture » déclarait à Cotonou qu'il fallait rendre « *transparente* » la « *relation entre la France et l'Afrique* ». « *Il nous faut, affirmait-il, la débarrasser des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux (...). Le fonctionnement normal des institutions politiques et diplomatiques doit prévaloir*

FRANCE RWANDA

Des assassins parmi nous ?



L'ancien sous-préfet rwandais Dominique Ntawukuriryayo, a été arrêté à Carcassonne, par le SRPJ de Perpignan, le 17 octobre dernier. Le TPIR d'Arusha demandait son extradition pour « génocide, complicité de génocide et incitation directe et publique à commettre le génocide ».

Chrétien engagé, paroissien exemplaire et toujours prêt à rendre service, militant associatif reconnu¹, Dominique Ntawukuriryayo, un père tranquille de 65 ans, avait le profil parfait de « l'immigré choisi » et intégré. Installé avec sa femme dans le quartier du Viguière à Carcassonne depuis 2001, ce Rwandais avait bien sûr pris soin de cacher son histoire.

Une histoire qui vient d'éclater au grand jour, à la stupéfaction de tous ceux qui l'ont connu : le TPIR (Tribunal pénal

international pour le Rwanda) l'accuse d'avoir ordonné et organisé le massacre de 25 000 Tutsis regroupés de force sur la colline de Kabuye entre le 21 et le 25 avril 1994 alors qu'il était sous-préfet de Gisagara, dans la préfecture de Butare.

Dominique Ntawukuriryayo est aussi cousin de l'archevêque de Kigali. Après la fin du génocide, il a quitté le Rwanda pour Mayotte, le Togo puis la Belgique avant d'atterrir à Carcassonne en 2000, où il s'est rapidement intégré dans la communauté catholique locale. Le 6 juillet 2004, il a créé l'association *Le futur génie* dont l'objet déclaré à la préfecture de l'Aude est d'« *aider les enfants privés de scolarité par la guerre, la misère, l'extrême pauvreté, la maladie ou le décès de leurs parents ; secourir financièrement et matériellement les enfants renvoyés de l'école à cause de manque de moyens financiers ; contribuer à trouver une solution pour les jeunes déscolarisés qui prennent le chemin de la drogue, du vol ou de la violence ; promouvoir les parrainages à*

distance pour le soutien scolaire. » Un programme vaste et vague...

L'adresse de l'association (45, rue Raymond-Radiguet) n'était autre que celle de son président qui figure aussi sur le site officiel de la ville de Carcassonne. Comment expliquer alors que le tribunal de grande instance de Carcassonne, saisi par une plainte déposée en mars 2006 par le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) au nom de 32 parents de victimes du massacre de Kabuye, se soit déclaré incompétent, invoquant le fait que Dominique Ntawukuriryayo n'avait pas été trouvé à l'adresse indiquée ?

N'importe quel internaute pouvait recueillir, en quelques minutes, cette information par une simple recherche sur Internet. Il aurait pu aussi lire l'accablant acte d'accusation du procureur du TPIR émis en février 2005 contre celui qui occupe la quatorzième place dans la liste des accusés pas encore arrêtés.

Que les chrétiens du groupe Lavignerie dont il faisait partie ne se soient pas

sur les circuits officiels qui ont fait tant de mal par le passé. » « Sarkozy veut nettoyer la « francAfrique », titrait imprudemment Libération, le 20 mai 2006, ce que confirmait Pierre Lellouche, conseiller du candidat Sarkozy sur les questions diplomatiques. Juré, craché !

« Une très grande franchise entre nous »

Une fois n'est pas coutume, le ton change quand l'élection est passée, et le discours de Nicolas Sarkozy en l'honneur de Robert Bourgi vaut le détour : « En Afrique, j'ai eu l'occasion de le dire à Dakar, le 26 juillet dernier : la France a eu des torts immenses. Mais nous sommes ici entre amis et cette amitié commande une très grande franchise entre nous : (...) qui d'autre que la France a développé et entretenu une politique d'une ampleur et d'une intensité identique à ce que fut la Coopération entre les années 1960 et les années 1980 ? (...) la France demeurera aux côtés de l'Afrique. C'est le sens très clair de la première grande visite internationale que j'ai effectuée, peu après mon élection, en Afrique. C'est également ce message que j'ai délivré au doyen des chefs d'État africains, le président Omar Bongo, que je salue amicalement (...) Je

sais, cher Robert [Bourgi], pouvoir continuer à compter sur ta participation à la politique étrangère de la France, avec efficacité et discrétion. Je sais que, sur ce terrain de l'efficacité et de la discrétion, tu as eu le meilleur des professeurs et que tu n'es pas homme à oublier les conseils de celui qui te conseillait jadis de "rester à l'ombre, pour ne pas attraper de coup de soleil." (...) Jacques Foccart avait bien raison. »

À travers cet hommage à Foccart et à son « œuvre » néocoloniale, voici affiché clairement ce que tout observateur un peu attentif avait pu constater dès l'élection de Nicolas Sarkozy. De la bénédiction accordée à Zine el-Abidine Ben Ali, jusqu'à la réception d'Idriss Déby et de Denis Sassou Nguesso à l'Élysée, en passant par la très symbolique visite à Omar Bongo, « doyen des chefs d'États africains », ou par l'enterrement annoncé de l'Angolagate, la volonté est claire de donner des gages aux parrains de la francAfrique, de ne pas toucher au fond du système et de consacrer l'impunité de ses acteurs.

Victor Sègre

1. Selon le discours qu'a prononcé Sarkozy à cette occasion
2. La Lettre du Continent, n°522, 19 juillet 2007.

interrogés sur le présumé passé génocidaire de l'ancien sous-préfet peut s'expliquer par leur *a priori* évangélique (« tout humain est un pêcheur à libérer »). On peut peut-être créditer la société Saint-Vincent-de-Paul et la Pastorale des migrants, où Dominique Ntawukuriryayo était actif, du même *a priori*. Mais que M^{gr} Alain Planet, évêque de Carcassonne, alerté par un courriel du 6 juillet 2007 du président du CPCR, Alain Gauthier, sur le pedigree chargé de son paroissien, n'ait pas réagi, est plus étonnant.

Wenceslas Munyeshyaka², curé à Gisors (Eure) et Laurent Bucyibaruta³, ancien préfet de Gikongoro demeurant à Saint-André-les-Vergers (Aube), Isaac Kamali⁴, membre du conseil pastoral de sa paroisse à Béziers (Hérault), Dominique Ntawukuriryayo à Carcassonne ont tous été accueillis par la France officielle. Ils ont tous réussi à s'immerger dans la France profonde et à donner le change à leur entourage français pendant des années. Même lorsqu'il était de notoriété publique qu'ils étaient poursuivis par la justice. Leurs histoires doivent éveiller la vigilance de tout citoyen engagé aux côtés des victimes du génocide, au nom de la vérité et de la justice : des assassins pré-

sumés vivaient parmi nous ! D'autres y vivraient encore ?

Après des années de léthargie suspecte, la justice française semble désormais s'être réveillée. La raison principale en est sans doute la volonté de la présidence Sarkozy de normaliser les relations avec Kigali, rompues par le Rwanda en novembre 2006. Mais le chemin est encore long pour que les victimes du génocide obtiennent une réparation convenable. La société civile française doit continuer ses pressions pour que cesse l'impunité des responsables et auteurs du génocide et que soient établies publiquement et définitivement les responsabilités françaises dans ce génocide.

La cour d'appel de Paris devait examiner le 31 octobre 2007 la demande de remise en liberté de Dominique Ntawukuriryayo et le 7 novembre 2007 la demande d'extradition.

Fausto Giudice

1. Il siégeait à la commission de la Vie associative du Pays carcassonnais.
2. Sa demande d'extradition par le TPIR doit être examinée par la justice française le 21 novembre.
3. Sa demande d'extradition par le TPIR doit être examinée par la justice française le 21 novembre.
4. Sa demande d'extradition par Kigali doit être examinée par la justice française le 14 novembre.

DJIBOUTI

Affaire Borrel : le feuilleton continue

En expulsant, le 23 octobre, la famille de Mohamed Saleh Aloumekhani vers le Yémen, le chef de l'État Ismaël Omar Guelleh tente de faire taire celui qui le met directement en cause dans l'assassinat du juge Borrel. Mohamed Aloumekhani, lui-même réfugié en Belgique, est un témoin essentiel. Son témoignage implique les plus hautes sphères de l'État djiboutien. Il a déjà fait l'objet de pressions, de tentatives de subornation et de menaces de mort. Pour Survie et l'Association pour le respect des Droits de l'homme à Djibouti (ARDHD) cette « agression caractérisée » que constitue cette expulsion est un acte de « persécution » qui vise à « entraver la marche de la vérité sur l'affaire Borrel, et tente ainsi de soustraire l'actuel président djiboutien et son entourage à leur mise en cause dans la commandite de l'assassinat du juge Borrel. » (lire le communiqué de presse sur www.survie-france.org). Depuis plusieurs semaines, le régime djiboutien mène également une campagne de communication hostile à la France. Localement, plusieurs fonctionnaires et coopérants français, des membres du clergé catholique ont été accusés de « pédophilie » et de « trafics illicites ». Cette campagne a culminé le 20 octobre par des manifestations anti-françaises clairement orchestrées par le pouvoir. Cette nouvelle crise dans les relations franco-djiboutiennes intervient au moment où de nouvelles informations révèlent la collusion entre la dictature djiboutienne et d'anciens dirigeants français pour étouffer l'affaire Borrel. De nouveaux éléments qui font suite à la perquisition du Quai d'Orsay, le 20 avril dernier, par les deux juges d'instruction Fabienne Pous et Michèle Ganascia. Les deux magistrates, qui enquêtent sur une plainte déposée, en février 2005, par Élisabeth Borrel pour « pression sur la justice » contre l'ancien porte-parole du Quai d'Orsay, Hervé Ladsous, avaient saisi à cette occasion de nombreux supports informatiques. La pêche fut bonne puisqu'une note révélée par *Le Figaro* du 23 octobre atteste de l'existence de pressions sur la justice française exercées par Pierre Vimont, à l'époque directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Olivier Thimonier, avec l'ARDHD

FRANCE-AFRIQUE

L'impossible mission ?



Une mission d'information parlementaire sur les relations franco-africaines vient d'être créée en toute discrétion. Si sa composition est connue, ses objectifs paraissent flous. Les associations mobilisées sur ce thème se veulent coopératives mais vigilantes.

Ce n'est qu'au détour d'un échange avec l'un des élus qui a accepté d'y prendre part que des représentants d'ONG françaises ont appris, à la fin du mois de septembre, la création par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale d'une mission d'information sur la politique africaine de la France. Relayée par *Rue89.com* et par quelques entrefilets dans la presse, la nouvelle est restée assez confidentielle, malgré l'importance qu'elle revêt pour les partisans d'une politique de la France en Afrique responsable et transparente. Cette mission s'avère pourtant tout à fait officielle et, si elle n'est annoncée nulle part sur le site de l'Assemblée nationale, ce ne serait qu'« en raison de l'actualisation lente du site » apprend-on auprès des services de l'Assemblée, toutefois bien disposés à fournir les informations demandées à son sujet.

Un programme de travail en cours d'élaboration

La mission d'information sur la politique africaine de la France (les associations préfèrent parler de « politique de la France en Afrique » mais ne brusquons pas les choses) rassemble une dizaine de députés (6 UMP et 4 PS). Elle a débuté ses travaux au mois de septembre et devrait les poursuivre pendant une durée assez longue, environ dix-huit mois, avant de les conclure par un colloque à l'Assemblée. Des auditions et des déplacements sont en train d'être programmés. Pour l'anecdote, c'est l'ancien ministre de la Coopération Jacques Godfrain (lequel a sans doute beaucoup à confesser), qui a eu l'honneur d'inaugurer la séance des

auditions. Pour mesurer l'intérêt potentiel de cette mission il faut bien sûr s'intéresser à son programme de travail, en cours d'élaboration, mais surtout à sa composition, l'esprit critique étant, on le sait, inégalement réparti sur les bancs de l'Assemblée, notamment en matière de politique étrangère.

Un casting sarkozien

À première vue, le casting de cette mission apparaît hétérogène et fidèle à l'esprit « sarkozien » : quelques opposants pour l'« ouverture », quelques novices pour afficher la « rupture » et quelques fidèles pour contrôler le tout. Parmi les « novices » notons la présence du député Jean-Louis Christ, inconnu du grand public et des ONG (et pour cause, il ne semble avoir jamais travaillé sur les questions de développement) mais parachuté président de la mission. À ses côtés, le secrétaire général du Parti radical (affilié à l'UMP) Renaud Dutreil, au palmarès quasiment vierge en matière de relations franco-africaines, si l'on excepte le terrible aveu présidentiel formulé à l'occasion de la remise de la Légion d'honneur à Robert Bourgi (Nicolas Sarkozy a remercié Renaud Dutreil de lui avoir soumis la candidature de Bourgi, voir article p. 4). Pas si novice que ça, finalement, l'ancien secrétaire d'État aux PME, qui, d'après la *Lettre du Continent* du 11 octobre 2007, ambitionnerait le poste de secrétaire d'État à la Coopération. Mais ce n'est rien en comparaison de Patrick Balkany, ancien disciple de Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine aujourd'hui inséparable de Nicolas Sarkozy, qu'il a accompagné en Lybie et au Gabon et qui, d'après le journal en ligne *Backchich* (Xavier Monnier, le 6 août 2007), semble s'intéresser de (trop) près aux richesses du Katanga (RDC). Balkany, futur *missi dominici* de la Françafrique ?

Rassurons-nous toutefois de la présence dans cette mission des députés socialistes Serge Janquin et François Loncle, qui se sont fendus par le passé d'interventions critiques à la tribune de l'Assemblée sur certaines dérives de la politique de la France en Afrique comme les élections au Togo ou l'affaire Borrel. « *Je plaide depuis plu-*

sieurs années pour la fin du système de la Françafrique », écrivait ainsi Serge Janquin en retour du questionnaire sur les relations franco-africaines adressé par Survie à tous les députés. Mais quels rapports de force parviendront à établir ces députés si la mission s'avère trop complaisante ?

Un nécessaire travail de vérité

On le voit, la création de cette mission apporte, pour l'instant, davantage de questions que de réponses. Sur sa finalité d'abord. Si Survie a demandé à tous les parlementaires élus en juin de se prononcer sur la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de réaliser un bilan des politiques françaises en Afrique (avec des réponses plutôt encourageantes), rien ne garantit que la mission aboutira aux conclusions souhaitées par l'association. Le risque de voir la mission dédouaner la France de ses responsabilités politiques est grand, de même que celui de voir des députés « libéraux » conclure que l'Afrique, l'aide publique et les bases militaires « coûtent cher » (on l'entend dans les rangs politiques de tous bords) et qu'il faut donc couper les ponts pour obéir à une logique purement gestionnaire, qui occulterait par ailleurs tous les bénéfices réalisés sur le dos des Africains.

Sur les modalités de son travail de recherche, ensuite. On l'a vu avec la mission de 1998 sur le Rwanda, une mission d'information n'a pas les pouvoirs d'une commission d'enquête, ce qui relativise la portée de son action. C'est une des raisons pour lesquelles Survie demande l'ouverture d'une vraie commission d'enquête sur le rôle de la France dans le génocide au Rwanda. De plus, en fonction du choix de la séquence historique et de l'étendue du champ politique, économique et militaire couvert par la mission, certaines investigations sur les crimes coloniaux et néocoloniaux, le pillage des ressources, les interventions militaires, les financements occultes, le rôle des réseaux pourraient être soigneusement évitées. Une hypothèse inadmissible pour tous ceux qui plaident pour la transparence des relations franco-afri-

caines et qui exigent qu'un vrai travail de vérité soit poursuivi.

La société civile enfin entendue ?

Le choix des personnalités auditionnées est la dernière des inconnues et pas la moindre. Outre les politiques et les experts plus ou moins autoproclamés, il est indispensable que cette mission écoute les associations et les mouvements citoyens, qui, en France comme en Afrique, enquêtent, dénoncent les dérives de la Françafrique et tentent de construire en toute objectivité des relations franco-africaines apaisées, fondées sur le respect mutuel et la défense d'intérêts communs.

Si tel s'avère être également le but de cette nouvelle mission d'information et si celle-ci parvient à trouver un écho qui dépasse le cadre feutré et policé du palais Bourbon, pour atteindre le Palais de l'Élysée voisin, nous serons les premiers à nous en féliciter. De la qualité du processus de concertation établi avec cette mission (déjà contactée par la Plate-Forme citoyenne France-Afrique, initiée par Survie) nous tirerons des raisons d'espérer... ou de continuer à monter au créneau, encore et toujours.

Pierre Rohman

Ils ont dit

« Quand nous nous retrouvions une petite trentaine dans l'hémicycle du palais Bourbon pour traiter de ces questions, nous étions particulièrement heureux.

« Il faut souhaiter le développement d'une culture de l'investigation qui appartient trop peu, en politique étrangère et en Défense, à nos traditions parlementaires : elle permettrait un vrai contrôle de l'exécutif par le législatif et ferait participer les parlementaires à la formation de l'opinion publique renforçant ainsi leurs liens avec les citoyens. »

Message de l'ancien député du Parti socialiste Pierre Brana aux participants du sommet citoyen France-Afrique réuni à Paris en février 2007.

Pierre Brana, a été le rapporteur de plusieurs missions d'information et autres commissions d'enquête parlementaires (Rwanda, Elf, Srebrenica, etc.)

GUINÉE-CONAKRY

Un combat usurpé



Le 10 janvier 2007, éclatait une grève générale, noyée dans le sang par le régime

de Lansana Conté. La nomination d'un Premier ministre de consensus n'a rien changé huit mois plus tard. La mafia et les politiciens tirent toujours les ficelles.

Avec la bénédiction de la France.

Les revendications de l'intersyndicale guinéenne, qui avait déclenché la grève générale, portaient sur la baisse du prix des produits de base, la hausse des salaires, la lutte contre la corruption et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Largement suivie par la population, cette grève donna lieu à de nombreuses manifestations, violemment réprimées. Le 12 février, le général Lansana Conté décréta l'État d'urgence. Tortures, assassinats et viols furent perpétrés par les bérets rouges de la garde présidentielle – une milice en partie équipée par la France – l'armée et des mercenaires recrutés en Guinée Bissau et au Liberia. Face à la pression de la rue et des syndicats, Lansana Conté accepta cependant de nommer un premier ministre de consensus, Lansana Kouyaté. D'abord acclamé à Conakry, celui-ci n'aura pas fait illusion bien longtemps. Les mauvaises notes s'accumulent : création, en lieu et place d'une commission d'enquête internationale sur les exactions commises en janvier et février dernier, d'une « commission nationale indépendante » largement inactive, réhabilitation du milliardaire Mamadou Sylla, le patron des patrons guinéens inculpé pour corruption et détournements de biens publics et sorti de prison par Lansana Conté lui-même en décembre dernier, multiplication des tournées internationales et des réceptions somptueuses, rénovation de sa villa aux frais de la princesse, etc. Mais la défection de cet ancien membre du Parti présidentiel guinéen (PDG) de Sékou Touré ne saurait surprendre ceux qui ont suivi son parcours à la Francophonie, à la Cedao et à l'ONU.

Il faut dire aussi que la guerre de succession à laquelle il se livre ne lui laisse guère beaucoup de temps pour s'attaquer à l'indigence qui règne dans le pays. Sur ce terrain, les efforts et les moyens qu'il

déploie, avec notamment la création du Mouvement des jeunes patriotes de Guinée, ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les méthodes de son ami Laurent Gbagbo.

Quant à la révision des contrats miniers censée rétablir des niveaux de revenus acceptables pour l'État, les choses n'avancent pas très vite. Le pays continue par exemple de ne percevoir que 0,35 dollars par tonne de bauxite extraite. Mais là encore, l'investissement de Lansana Kouyaté semble des plus limités, en particulier depuis sa visite aux États-Unis lors de laquelle il s'est rendu au siège de Hyperdynamics, une société qui cherche à s'implanter en Guinée après avoir acquis les droits d'une autre société - US OIL - créée de toute pièce par l'entourage de Lansana Conté. À noter toutefois que le gouvernement refusa de signer le contrat léonin qu'elle s'était concocté pour l'exploration et l'exploitation du pétrole guinéen et imposa de nouvelles négociations.

Autre fait inquiétant : une partie des leaders de l'intersyndicale ayant porté les mouvements de grève de janvier/février 2007 semble bien avoir été récupérée par l'entourage du Premier ministre. La secrétaire générale de la CNT-G, Hadja Rabiou Diallo, continue le combat mais apparaît de plus en plus isolée. En attendant, la colère gronde, sourdement mais sûrement.

Gnama Khilira

Un scandale géologique

Avec ses gisements d'or, de diamants, d'uranium, de pétrole, de fer et de bauxite (premières réserves mondiales et second producteur au monde), la Guinée est potentiellement l'un des pays les plus riches d'Afrique et pourtant l'un des plus pauvres du monde.

Erratum

Dans l'article « Armée française, camouflage européen » du précédent numéro, l'opération Artémis, première intervention militaire « européenne » en Afrique, était datée de 1998. Celle-ci, dont *Billets d'Afrique* a rendu compte à l'époque, a bien sûr eu lieu en 2003.

CONGO BRAZZAVILLE

Sassou, Ntumi : les masques tombent



Comment le président congolais a nommé au poste de conseiller à la présidence, avec rang de ministre, un criminel de guerre notoire qu'il qualifiait, il n'y a pas si longtemps, « d'illuminé ».

Pour comprendre les soubresauts du feuilleton Ntumi qui secouent périodiquement les quartiers sud de Brazzaville, il faut rappeler brièvement les conditions de retour au pouvoir de Sassou, et sa volonté de réduire au silence par tous les moyens toute velléité d'opposition.

Le 17 octobre 1997, le général Sassou Nguesso, battu aux élections de 1992 par Pascal Lissouba, reconquiert le pouvoir par la force à l'issue d'une guerre sanglante menée par sa milice, les « cobras ». La répression est sanglante pour les populations du Sud originaire de la région qui entoure Brazzaville, le Pool, considéré également comme étant le siège de la rébellion. Certaines figures de la francophonie comme Jean-François Probst, qui avaient prêté un concours actif au retour de leur poulain Sassou, sabrent le champagne.

Un an plus tard, le 18 décembre 1998, les miliciens « ninjas » attaquent Brazzaville. Venus du Pool, leur objectif est officiellement de renverser le régime putschiste de Sassou Nguesso. À la tête de ces « rebelles », on découvre un inconnu qui se fait appeler « pasteur Ntumi ». Les miliciens cobras de Sassou Nguesso, appuyés par une coalition de soldats angolais, tchadiens, de mercenaires, d'anciens de la division spéciale présidentielle (DSP) de Mobutu et de génocidaires hutus (ceux qui l'avaient aidé à s'emparer du pouvoir en 1997) vont se livrer à des massacres sans précédent. Une boucherie à huis clos que les plus optimistes chiffrent à près de 200 000 morts. Les miliciens « ninjas » du pasteur Ntumi ne sont pas en reste. Ils excelleront dans la destruction des biens meubles et immeubles encore debout, l'exécution d'individus suspectés d'hostilité ou de tiédeur à leur égard, pis, de complicité avec les « cobras ». Les populations prises en sandwich entre les miliciens de Sassou et ceux de Ntumi ne doivent leur

salut qu'à la fuite dans les forêts ou au Congo voisin. Beaucoup y laisseront la vie, morts de maladie et de faim.

C'est aujourd'hui un secret de polichinelle que le pasteur Ntumi n'était rien d'autre qu'une création de Sassou, pour consolider son pouvoir en instaurant l'instabilité dans l'arrière-pays brazzavillois, perçu comme une région hostile. Originaire du nord du pays, Sassou Nguesso (comme tous les principaux dirigeants du régime) vit dans une ville dominée par les ressortissants du Sud. De ce fait, le nouveau pouvoir est convaincu que le Pool est susceptible d'abriter une guérilla capable de lancer contre son régime des opérations de déstabilisation. Pour prévenir ce scénario catastrophe, Sassou va donc s'employer à instaurer l'instabilité permanente dans la région en initiant une véritable politique de la terre brûlée. La mission confiée à Ntumi est simple : offrir aux militaires de Sassou les raisons d'organiser des expéditions punitives dans la région du Pool sous prétexte de pourchasser des rebelles. Le pasteur va faire merveille en y semant la terreur pendant près de cinq ans au même titre que les miliciens et soldats de Sassou. Ces deux parties officiellement opposées ne s'affronteront qu'à de très rares occasions. Le partage de rôles fonctionne parfaitement.

Neutralisation par la promotion

Alors que réapparaissent enfin au grand jour le drame du Pool et les exactions commises, le cas Ntumi (et le calvaire des populations du Pool qui lui est associé) devient pour Sassou une épine dans le pied dont il ne sait plus comment se débarrasser. Les temps ont heureusement changé. L'éliminer physiquement (comme il le fit jadis avec le capitaine Anga sans avoir à s'expliquer) ne ferait que renforcer son image de dictateur sanguinaire. Le tolérer accrédi-terait la thèse de ceux qui prétendent que Ntumi est sa marionnette. La seule porte de sortie qui s'offre à lui, c'est une forme de paix des braves. Ntumi rend les armes et Sassou, grand seigneur, passe l'éponge sur ses crimes.

Mais Ntumi ne l'entend pas de cette oreille. Il a grandi et se voit désormais dans la peau d'un vrai chef. Il exige de Sassou un vrai partenariat politique. En résumé, de

simple supplétif, il exige un statut d'allié. Ce qui est très gênant pour Sassou. Les pressions « amicales », notamment américaines, conjuguées à celles du Vatican et du représentant de l'Union Européenne, lui feront entendre raison. Denis Sassou Nguesso consent à lui accorder un poste de conseiller à la présidence avec rang de ministre. Après avoir longuement hésité, Ntumi finit par accepter. Une aubaine pour cet homme parti de rien et subitement propulsé au rang de ministre. Le scénario est idéal sur le papier car ni Sassou ni Ntumi n'en sortent véritablement perdants. En lui accordant un poste en rapport avec son *pedigree*, « délégué général auprès du président de la République, chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre », Sassou neutralise un homme qui aura bien du mal à jouer les opposants alors qu'il dépend financièrement de lui. Il croit ainsi avoir sauvé son image d'homme de paix. Quant à Ntumi, de plus en plus isolé, il sait que le temps joue contre lui. En intégrant le jeu politique, il pense acquérir une stature d'homme politique de premier plan susceptible de jouer un rôle important sur la scène politique, et auprès de ses compatriotes du Pool en particulier. Les fonds qu'il espère obtenir du régime y aideront largement. Il reste qu'il n'a pas totalement confiance en Sassou. Il veut rentrer dans les rangs, mais en conservant sa capacité de nuisance, c'est-à-dire sa milice, qu'il ne fait même pas semblant de dissoudre. La petite marionnette veut jouer sa propre partition en monnayant son ralliement au pouvoir au prix fort, en continuant à faire croire qu'il est un homme libre, qui maîtrise son destin, et non un mercenaire au service du pouvoir. D'où son insistance à réclamer des garanties de sécurité maximum pour sa modeste personne. À ce jour, le pouvoir lui propose une garde de 30 soldats, prélevés parmi ses partisans, et une résidence hyper-protégée.

Épreuve de force

Les choses sont pourtant loin d'être simples. Le haut commandement militaire, aux mains des chefs « cobras », ne voit pas d'un bon œil la promotion de Ntumi alors que, pour la plupart impliqués dans l'affaire des disparus du Beach, ils passent pour des pestiférés et doivent vivre cachés. Aucun d'eux ne figure d'ailleurs

au gouvernement. Le retour impromptu de Ntumi à Brazzaville, escorté de milliers d'hommes en armes, et en l'absence de Sassou, va être l'occasion, pour ces généraux frustrés de montrer que sans eux, il n'est rien. Dans ce contexte, Ntumi, sans le savoir, devient la victime d'un bras de fer sourd qui se joue entre les différents clans « cobras » à la tête du pays. Il faut dire que son arrivée dans la ville a créé la panique dans un gouvernement incapable de gérer une situation lui échappant totalement. Isidore Mvouba, le chef du gouvernement, montre rapidement ses limites. Les généraux de l'affaire du Beach entrent en scène et imposent leur loi. Ntumi doit retourner dans son maquis du Pool. Des hélicoptères de combat appuient la démonstration de force engagée par les militaires. L'opération se soldera par deux morts selon les militaires et quinze, selon le pasteur Ntumi. Sassou n'y trouvera rien à redire et se contentera d'exiger du pasteur Ntumi qu'il revienne occuper ses fonctions impérativement au plus tard le 31 décembre de cette année. Son retour devant naturellement s'effectuer sans son immense escorte armée, un plan étant mis en place pour occuper ses 5 000 combattants.

Le vernis craque

Ce que l'entrée ratée de Ntumi à Brazzaville, le 10 septembre dernier, aura mis en évidence, c'est le caractère profondément militaire du régime de Sassou. Toute la propagande sur la démocratie apaisée, les élections, la liberté (surveillée) de la presse ne sont qu'un vernis qui craque très vite à la moindre contradiction. Nous l'avons vu lors de la crise interne du Parti congolais du travail entre les « rénovateurs », fidèles de Sassou et actuels grands profiteurs du régime d'un côté, et de l'autre, les « conservateurs » ou les anciens barons écartés des bienfaits du pouvoir. Sassou n'a pas hésité à faire appel au haut commandement militaire pour ramener l'ordre dans les rangs de son parti, sous le prétexte fallacieux de préserver la paix civile.

Denis Sassou Nguesso n'est pas à une contradiction près. Ainsi, n'hésite-t-il pas à nommer comme conseiller, celui qu'il qualifiait « d'illuminé » il n'y a pas si longtemps. Il est à l'image de la classe politique congolaise prête à toutes les compromissions pour se hisser jusqu'à la mangeoire nationale. Le pasteur Ntumi n'en est qu'un exemple de plus. Dans ces conditions, le régime a encore de beaux jours devant lui, pour le plus grand bonheur des réseaux affairistes et mafieux franc-africains.

Benjamin Moutsila (Fédération des Congolais de la diaspora-FCD)

CAMEROUN

Biya à l'Élysée



Le défilé des présidents africains du pré-carré continue à l'Élysée, dans

la meilleure tradition de la 5^e République. Après Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso, Nicolas Sarkozy a reçu, le 26 octobre, Paul Biya, qui a déclaré, ravi, à propos de la politique africaine de la France : « Il y a plus rupture dans la forme et continuité dans le fond. »

En vingt-cinq ans le Cameroun, considéré dans les années 70 comme l'un des pays les plus prometteurs parmi les pays émergents en raison de la richesse et de la variété de ses ressources, a régressé au rang de pays très pauvre. Cent vingt-septième sur cent quatre-vingt pour le PIB, il chute au cent quarante-huitième rang pour l'indice de développement humain. Depuis des dizaines d'années, l'État n'a investi ni dans la santé ni dans l'éducation ni dans les infrastructures. Pourtant les ressources naturelles, particulièrement le pétrole et le bois, sont exploitées massivement. L'oligarchie au pouvoir a connu un enrichissement pharaonique. Paul Biya a pu ainsi, entre autres libéralités, faire cadeau à la secte française de l'Ordre souverain du temple initiatique (Osti) d'un immeuble au 22 de la rue Beaunier dans le XIV^e arrondissement parisien.

Les programmes d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale ont amené à brader les services publics des chemins de fer (Régifercam, devenu Camrail), acquis par Vincent Bolloré, de l'électricité (Sonel) vendu au groupe américain AES. La distribution de l'eau vient d'être attribuée en septembre 2007 à l'Onep (Office national de l'eau potable du Maroc). D'autres services, téléphone, transport aérien, vont suivre. Le résultat pour les usagers se traduit par une dégradation des services et une augmentation galopante des prix.

Présenté comme un pays calme, le Cameroun connaît de graves problèmes d'insécurité. Dans le Nord, des bandes armées de « coupeurs de routes » font régner la terreur en pillant et en rançonnant. Né au Cameroun, le phénomène s'est étendu à la Centrafrique voisine.

L'insécurité règne également à Douala et à Yaoundé. Nombre d'étrangers ont été

assassinés par des malfrats : une chercheuse française, une commerçante chinoise, un diplomate marocain, pour ne citer que les victimes les plus récentes.

Les conditions de vie qui se dégradent aboutissent de plus en plus souvent à des affrontements entre la population et les autorités. Depuis quelques semaines, on compte au moins six morts : deux à Abong Mbang, tués lors d'une manifestation pacifique pour protester contre la privation d'électricité depuis quatre mois. Deux au marché Mokolo à Yaoundé lors de la destruction des échoppes sur les trottoirs. Le commerce et les activités « informelles » sont la seule possibilité de survie pour les trois quarts de la population. Deux jeunes moto-taxis enfin ont été victimes, à Bamenda, de la répression de leur mouvement de protestation après le tabassage d'un des leurs par la police.

Ces révoltes, traduisant l'exaspération de la population, cadrent assez peu avec l'écrasante victoire électorale que le parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple congolais (RDPC), vient d'obtenir aux élections législatives et municipales de juillet dernier. Une victoire obtenue, comme d'habitude, par une fraude massive et multiforme (*Billets d'Afrique n° 161*, septembre 2007). Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Coopération, de passage à Yaoundé début octobre, s'est risqué à dire qu'il y avait des progrès à faire dans la gouvernance.

Mais le Cameroun a été bien reçu avec les honneurs à l'Élysée. C'est en effet un des pays les plus importants stratégiquement en Afrique, le pivot de l'Afrique centrale. La France va y implanter, à Awaé, une École internationale des forces de sécurité (Ei-forces). Le projet de création est, en effet, selon le *Cameroon tribune* du 3 octobre, « l'expression de la volonté du Cameroun de voir le Ctpmo (Centre de perfectionnement des techniques de maintien de l'ordre) d'Awaé s'ériger en une école à vocation internationale, ayant pour mission essentielle de préparer des unités constituées de la gendarmerie aux missions policières de maintien de la paix ». Plus que jamais les grandes puissances s'intéressent à ce cœur de l'Afrique regorgeant de ressources. Les enjeux pour le contrôle des matières premières passent loin devant les droits et le sort des habitants dont les velléités de révolte seront tenues en lisière par l'intimidation. Pour le sale boulot, rien ne vaut un dictateur ami.

Odile Tobner

CÔTE D'IVOIRE

Un paysage politique en pleine recomposition



Conséquence du dialogue direct entamé en début d'année, le rapprochement

Gbagbo-Soro n'a pas fini de recomposer le paysage politique ivoirien, détournant trop facilement l'attention des médias d'une situation des Droits de l'homme déplorable.

La trêve médiatique qui avait accompagné le dialogue direct et l'accord de Ouagadougou du 4 mars dernier est maintenant bien terminée. Une succession d'articles de la presse d'opposition sur les « affaires » – de fausse monnaie, de détournement de l'argent du cacao, d'enlèvement du journaliste Guy-André Kieffer – critique violemment le président Laurent Gbagbo. Mais, paradoxalement, la dernière attaque du régime ivoirien est venue cet été du président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, dénonciateur du « pacte colonial » liant la Côte d'Ivoire à la France et membre du parti au pouvoir, que l'on a connu jusque-là ardent défenseur de la légitimité de Gbagbo. Une dissidence assumée s'est fait jour au sein du Rassemblement des républicains (RDR), le parti d'Allassane Ouattara, débouchant sur la création de l'Alliance pour la Nouvelle Côte d'Ivoire de Zémogo Fofana.

Dissensions chez les rebelles

Mais c'est au sein de la rébellion que les dissensions sont les plus fortes. L'attentat du 29 juin dernier contre l'avion du Premier ministre et leader politique de la rébellion Guillaume Soro, dans son fief de Bouaké, a montré l'absence de consensus au sujet de l'accord de Ouagadougou. La promotion d'une petite élite de la rébellion aux postes gouvernementaux, sa participation aux Fêtes de réjouissances des patriotes et son allégeance portée à Gbagbo est en flagrante contradiction avec les revendications initiales des rebelles. Ce qui laisse planer le doute sur sa capacité à maîtriser l'ensemble des « forces nouvelles ».

Au sein de ce noyau, le commandant Issiaka Ouattara (ou Wattao), chef d'état

major adjoint de la rébellion, avait fait des déclarations jetant la suspicion sur les « forces impartiales » (Licorne et Onuci) au lendemain de l'attentat du 29 juin. Plus précisément, il s'interrogeait sur la présence d'un véhicule de l'armée française bloquant l'une des pistes et sur le repli des casques bleus marocains au moment de l'attaque. À la demande de la Côte d'Ivoire, l'ONU a diligenté une enquête internationale. Entre-temps, le contingent marocain a été suspendu pour des affaires d'abus sexuels sur mineures.

Médias aveugles

Les médias d'opposition mettent l'accent sur la situation sociale déplorable, les mouvements de protestation de certaines professions et sur les « affaires » du régime du Front populaire ivoirien (FPI), ciblant nommément Gbagbo comme le responsable de cette situation.

Guillaume Soro reste relativement épargné par les attaques des journalistes sur son « virage » politique et sa gestion au niveau gouvernemental comme dans son fief. Pourtant les critiques légitimes ne manqueraient pas. L'application du chronogramme dont il a la charge, établi à Ouagadougou, tourne au fiasco. Le centre de commandement intégré – rassemblant les officiers loyalistes et rebelles – n'est qu'une coquille vide. Le désarmement des milices et des rebelles n'a pas dépassé le stade symbolique. Les audiences foraines – censées résoudre les problèmes d'état-civil, avant la mise à jour des listes électorales – sont loin de rencontrer le succès escompté.

Désastre sanitaire et sécuritaire

Non seulement le processus politique est au point mort, mais, surtout, la situation des populations en zone rebelle est plus que jamais catastrophique. Les derniers rapports d'organismes onusiens – ONUCI, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, FAO - s'accordent sur la recrudescence de l'insécurité dans la partie du pays gérée par la rébellion.

Dans son rapport de septembre, le groupe d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire note : « Dans cet état de transition, on

remarque également la recrudescence de cas d'abus d'autorité tels que des arrestations et détentions arbitraires, des mauvais traitements et des exécutions extrajudiciaires. À titre illustratif, lors d'un séjour dans la partie nord du pays, le Groupe a obtenu des informations documentées au sujet d'un épisode qui s'est conclu par le décès d'une personne à la suite des tortures qui lui ont été infligées par des éléments des FDS-FN (forces de défense et de sécurité des Forces Nouvelles) lors de son arrestation. Ces faits se sont produits au secrétariat général des FN, à Bouaké, entre le 29 et le 30 août 2007, date à laquelle les experts ont été reçus en audience, en ce même endroit, par le secrétariat général et l'état-major des forces armées des FN. »

Autre exemple éloquent, à Bouna, le 21 octobre, des rebelles ont tiré sur un groupe de jeunes qui manifestaient contre les « taxes », faisant un mort et une dizaine de blessés.

Le risque le plus important actuellement est sans doute celui d'une déliquescence de la rébellion, d'une autonomisation des commandants de zone et d'une course de toutes les composantes de la rébellion à l'argent – du petit soldat au commandant de zone.

La Côte d'Ivoire à l'ONU

Lors de la présentation du quatorzième rapport du secrétaire général Ban Ki-moon sur l'Onuci, l'ambassadeur ivoirien a suggéré que l'initiative des projets de résolution sur la Côte d'Ivoire soit désormais laissée aux trois membres africains du Conseil de sécurité plutôt qu'à la France. Notons qu'à compter du 1^{er} janvier 2008, les trois membres en question, admis pendant deux ans, seront le Burkina Faso, la Libye (2008-2009) et l'Afrique du Sud (2007-2008).

Lors de sa venue en septembre à l'ONU, Laurent Gbagbo s'est accordé avec Ban Ki-moon sur le nom de son nouvel envoyé spécial en Côte d'Ivoire, Choi Young-Jin, qui sera aussi chargé des élections. À moins d'une forte ingérence internationale, Laurent Gbagbo part avec une bonne longueur d'avance dans ce scrutin – si le chronogramme de Ouaga aboutit...

David Mauger

BURKINA-FASO

Thomas Sankara, au bon souvenir de Blaise Compaoré



Véritable affront pour le régime de Blaise Compaoré, les commémorations non

officielles autour de l'assassinat de Thomas Sankara ont été un immense succès populaire.

Bon élève de la Banque mondiale et du FMI, le président Blaise Compaoré règne paisiblement dans le pré carré de la France depuis vingt ans. Sa démocratie est, paraît-il, exemplaire et si son pays a une réputation tenace de tranquillité, la réalité de son peuple est tout autre. Ce 15 octobre, la célébration officielle des « *Vingt ans de la renaissance démocratique* » n'a pas été la fête populaire escomptée. À l'image des élections, les manifestations populaires n'attiraient du monde que parce que le régime distribuait à la pelle des tee-shirts, ou des bons d'essence.

Demos Kratei

Dans les salons feutrés du pouvoir, on déclinaient le mot démocratie comme les Grecs d'antan. *Demos Kratei* au nominatif, le pouvoir du peuple. « Démocrature » à l'accusatif selon la nouvelle rhétorique désignant ces dictatures au vernis démocratique. On a même reconnu l'acteur Richard Bohringer, président du festival panafricain de Ouagadougou (Fespaco), louer, plein d'emphase, aux côtés de Guy Penne, la démocratie de Blaise Compaoré. Et pendant que les bons sentiments se mêlaient idéalement au champagne, la rue avait le poing levé pour commémorer le vingtième anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara. Une affluence qui a pris tout le monde de court et qui est due en partie à l'arrivée à Ouagadougou, de Mariam Sankara, veuve de celui qui dirigea le pays de 1983 à 1987, de retour dans son pays pour la première fois depuis vingt ans. Paradoxe : pendant que le pouvoir célèbre la démocratie, le « pouvoir du peuple », des milliers de personnes demandaient justice pour l'assassinat de « Tom Sank » perpétré par l'actuel président Blaise Compaoré.

Le Burkina n'est pas à une contradiction près et cette tentative de réappropriation n'est qu'un symptôme de la lutte politique qui agite le pays depuis vingt ans et cristallise les passions autour de la mémoire d'un chef d'État singulier, symbole d'intégrité, dont l'exemple

continue d'animer la vie politique du pays.

Consortium de Ouaga

La valeur de Thomas Sankara peut se mesurer aux moyens qui ont été mis en œuvre pour l'abattre. François-Xavier Verschave, le premier, a montré du doigt le « Consortium de Ouaga », « groupe d'intérêt politico-mafieux » qui, dès la mort de Sankara, *via* des ramifications en Libye et au Libéria, a embrasé l'Afrique de l'Ouest. Un passé que Blaise Compaoré voudrait bien oublier aujourd'hui. Impliqué dans les conflits du Libéria, de Sierra Léone, de Côte d'Ivoire, ce pompier pyromane ne désespère pas de recevoir un jour le prix Nobel de la paix. Mais si, aujourd'hui, le président du Faso reconnaît publiquement avoir soutenu Charles Taylor, « *comme beaucoup de monde à l'époque* » dit-il et « *pour renverser le dictateur Samuel Doe* », son image d'assassin de Sankara reste sans doute la plus gênante. Fort de ses soutiens internationaux, notamment de la France, Compaoré semble intouchable. Même un rapport de l'Union européenne, établissant un trafic de diamants pour financer Al Qaeda *via* Ouagadougou et rendu public par le *New York Times*, n'a pas eu raison de cette insolente reconnaissance. Mais cette vigueur du sankarisme, vingt ans après, parvient pourtant à effriter cette image de souriant démocrate, à l'intérieur du pays et bien au-delà de ses frontières.

Une mémoire toujours vivace

Thomas Sankara reste plus que jamais dans le cœur des Burkinabè comme ce jeune capitaine qui voulait « *oser inventer l'avenir* ». En atteste l'engouement des manifestations autour du 15 octobre à Ouagadougou. En atteste la vigueur des partis sankaristes, qui pour l'occasion ont annoncé leur volonté d'union dans la perspective de devenir la première force d'opposition du pays. Altermondialiste avant l'heure, Thomas Sankara fait aussi des émules dans tout le continent. Contre une mémoire longtemps confisquée par le pouvoir et la tentation de marquer le 15 octobre d'une autre empreinte, cette commémoration des vingt ans de l'assassinat de Thomas Sankara reflète toute la vigueur et la modernité d'une pensée qui continue de faire l'actualité en nourrissant la réflexion sur l'annulation de la dette des pays africains, la lutte contre le néocolonialisme et

la corruption, la moralisation de l'administration, la promotion des femmes et des jeunes, la santé, la scolarisation... Autant de dossiers sur lesquels le Burkina Faso n'a pas avancé en vingt ans. Et si l'on peut parler de développement durant ces deux décennies, c'est surtout celui de la corruption qui saute aux yeux en parcourant les statistiques du pays. À l'issue des quatre jours de travail, les participants au symposium international Thomas Sankara ont indiqué vouloir « *poser les jalons de la conceptualisation du Sankarisme* ». Plusieurs motions ont été déposées, sur l'éveil de la conscience de la jeunesse et la condamnation de la Françafrique. Les recommandations portent sur l'élaboration d'un code d'éthique sankariste, l'unité des Sankaristes, la mise en place d'un comité international de rédaction de la conceptualisation du Sankarisme, la poursuite du travail enclenché par le comité national d'organisation et les différents clubs Thomas Sankara au-delà de la commémoration du xx^e anniversaire et enfin, une promotion véritable des femmes dans un esprit d'équité.

Au Burkina, cette édition historique de la commémoration de l'assassinat de Sankara a également marqué le retour d'une parole longtemps réprimée dans un enthousiasme qui a même surpris les organisateurs. Sous le vernis de la télévision d'État et sa vision scotomisée du réel, pendant que les élites du peuple en appelaient au « développement » comme si, depuis vingt ans, il suffisait de l'appeler, la rue scandait les slogans de la Révolution dans une ferveur presque libératrice : « *Les assassins au poteau* », « *le pouvoir au peuple* », « *justice pour le peuple* » ou « *Compaoré assassin* ». Mariam Sankara ne disait pas autre chose en affirmant, à Ouagadougou, dix ans après avoir déposé une plainte contre X pour l'assassinat de son mari, que « *tôt ou tard, la justice finira par aboutir car la vérité finit toujours par triompher* ».

Un optimisme qui se nourrit notamment d'une décision du comité des Droits de l'homme de l'ONU, qui a condamné en 2006 le Burkina pour « traitement inhumain » à l'égard de la famille Sankara, l'invitant à respecter les recommandations de sa charte des Droits fondamentaux et à organiser le procès de cet assassinat. Une question de « *réconciliation nationale* » pour Mariam Sankara qui « *veut bien pardonner à condition de savoir ce qu'il y a à pardonner* ».

Rémy Rivière

COMORES

Nouveau recul

 Malgré ses promesses, le nouveau président des Comores amorce une marche arrière dans ses revendications sur Mayotte.

Le 25 août 1972, l'ONU inscrit l'archipel des Comores, composé des quatre îles d'Anjouan, de Mayotte, de Mohéli et de la Grande Comore, sur la liste des territoires auxquels s'applique la « Déclaration d'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux »¹. L'archipel aurait donc dû s'émanciper en bloc. Mais la préservation de son unité sociale et culturelle importait peu pour des réseaux franc-africains. Soucieux de sauvegarder leurs intérêts présentés comme ceux de la France, ces derniers se sont alors mis à manœuvrer pour que Mayotte reste française. Et c'est ainsi qu'entre 1975 et 1995, l'Assemblée générale des Nations unies, condamnant l'organisation d'une consultation s'adressant aux seuls Mahorais, prit une vingtaine de résolutions pour que la France respecte l'intégrité territoriale des Comores en tant qu'archipel incluant Mayotte. Juridiquement peu contraignante, cette série

de résolutions eut néanmoins le mérite de freiner l'ancrage de cette île dans la République française. De façon diplomatique, elle permit également de condamner une politique aux conséquences désastreuses. À partir de 1995, cette question ne fut plus portée devant les instances onusiennes et l'État français eut tout le champ libre pour réamorcer la poursuite de cette politique d'annexion : organisation de la départementalisation, suppression progressive du droit coutumier et surtout, instauration, pour les Comoriens souhaitant se rendre à Mayotte, d'un visa qui provoquera la mort de plusieurs milliers d'Anjouanais partis sur des embarcations de fortune rejoindre Mayotte.

Devant cet état de fait, les promesses faites depuis quelques temps par le président de l'Union des Comores, Ahmed Abdallah Sambi, de réintroduire la question de Mayotte à l'ONU suscitaient quelques espoirs. Mais des espoirs de courte durée car peu après l'annonce de sa réception à l'Élysée, celui-ci retira cette question de l'ordre du jour de la 62^e session de l'Assemblée générale des Nations unies et se laissa convaincre par le président Sarkozy de « *maintenir cette*

question dans un cadre bilatéral »².

En contrepartie de l'apurement d'arriérés de dette et, sans doute, de quelques faveurs. Il faut dire aussi que la crise séparatiste anjouanaise, menée par un Bacar bien vu des services français, ne mettait pas Sambi en position de force. Malgré les menaces de Moroni et de l'Union des Comores d'une intervention armée à Anjouan, une délégation sécessionniste a pu se rendre à une négociation menée par Thabo Mbecki sans rien céder, et a pu retourner aux Comores sans être inquiétée. Paris reste donc tranquille et peut continuer de s'activer : le référendum sur la départementalisation pourrait se tenir dès 2008 et des mesures pour renforcer l'éloignement des « étrangers » à Mayotte, c'est-à-dire des Anjouanais, sont sur le point d'être prises³.

Pierre Caminade et Marc Haus

1. Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1960.
2. http://www.elysee.fr/documents/index.php?lang=fr&mode=view&cat_id=5&press_id=472
3. Loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles à l'Outre-Mer qui autorise le gouvernement à prendre par ordonnance (article 19 du titre 8 « dispositions applicables à Mayotte ») des « dispositions relatives au caractère non suspensif des recours juridictionnels dirigés contre certains actes visant à l'éloignement des étrangers en situation irrégulière ».

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél. : _____ Fax _____
 Courriel : _____

- France : 20 euros € faibles revenus : 16 euros€ • Étranger : 25 € euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
 Plus d'information sur www.survie-france.org ou à contact@survie-france.org

Lettre fondée par F.-X. Verschave
 Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
 Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
 Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
 Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
 Ont aussi participé : O.Thimonier, F.Tarrit, S.Alzerreca, P. Rohman, G. Khilira, B.Moutsila, R.Rivière, M. Haus.
 Abonnements : Alexandre Picheral.
 Coordination : Olivier Thimonier

Association Survie
 210, rue Saint-Martin
 F75003 Paris
 Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
 Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://www.survie-france.org>
contact@survie-france.org
 Commission paritaire n° 0211G87632
 Dépôt légal : Septembre 2007
 ISSN 1155-1666

Imprimé par Imprimerie 3 A sur papier recyclé
 Abonnement :
 20€ euros (Étranger : 25 euros€ Personne à faible revenu : 16 euros€)

